



DĒBAT
PUBLIC

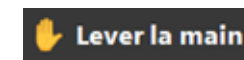
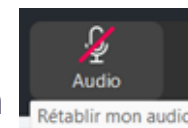
BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Webinaire de restitution des enseignements du débat

16.03.2026

Bienvenue à toutes et tous

- **La rencontre est enregistrée** : l'enregistrement, la retranscription du webinaire et celle du tchat seront publiés sur le site du débat.
- **Vos micros sont désactivés** par défaut, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges.
- Pour prendre la parole au cours des temps d'échanges, vous pouvez **lever la main** en cliquant sur « Réagir », puis « Lever la main ».
- Nous vous invitons à **vous renommer** en indiquant votre **prénom, nom** et éventuellement votre **organisme / association / entreprise / université**. Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur les « ... », puis sur « Renommer ».
- Le tchat sera fermé lors des temps de présentations. **Il sera ouvert lors du temps d'échanges**



Les règles du jeu

Écoute et accueil respectueux de la parole de chacun·e

À l'égard de toutes les personnes présentes (intervenant·es, participant·es et équipe d'animation) ainsi qu'à l'écrit dans le tchat

Concision, respect et partage des temps de parole

Transparence et traçabilité des échanges

Chacun·e est invité·e à se présenter lors de sa première prise de parole.
La vidéo sera mise en ligne sur le site du débat dans les jours qui suivent

Des propos argumentés, en lien avec le compte rendu et le bilan du débat

Déroulé – 19h-21h

Introduction

Interventions de Marc PAPINUTTI, Président de la CNDP & Francis BEAUCIRE, Président de l'équipe du débat - 15'

Présentation de l'équipe du débat : Chiffres-clés, arguments échangés, demandes de clarification et recommandations – 40'

Vos réactions, questions sur le déroulement du débat, le compte rendu et le bilan – 50'

Conclusion – 5'

Faisons connaissance !



1

Le contexte du débat et son déroulement

Marc PAPINUTTI

Président de la Commission nationale
du débat public

Francis BEAUCIRE

Président de l'équipe du débat

MA PAROLE A DU POUVOIR

- **La Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information** et à la participation de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.
- Les débats publics ne sont pas **des référendums**.
- Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Les missions de la CNDP

- **Organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique
- **Il s'agit du 116^{ème} débat public de la CNDP**
- La CNDP ne prend pas position sur l'opportunité du projet, plan ou programme mais éclaire le décideur sur ses conditions de faisabilité.



dp
DÉBAT
PUBLIC

BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

ORGANISÉ PAR
LA CNDP

Compte rendu

établi par la Commission particulière
du débat public

4 septembre 2025 au 14 janvier 2026

dp
DÉBAT
PUBLIC

BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

04.09.2025
14.01.2026

bilan

du président de la CNDP du 13 mars 2026

LA commission nationale du débat public

Qu'y a-t-il dans le compte-rendu ?

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT

1 | LE CADRE ET LE DÉROULEMENT DU DÉBAT

- 1.1 Le plan-programme porté par RTE
- 1.2 Le cadre du débat
 - 1.2.1 La saisine de la CNDP par RTE
 - 1.2.2 Les suites du débat
- 1.3 La préparation du débat
 - 1.3.1 Un dialogue permanent avec l'équipe-projet du maître d'ouvrage (RTE)
 - 1.3.2 Une démarche continue d'analyse et de compréhension du contexte
- 1.4 L'organisation du débat
 - 1.4.1 Les principes généraux retenus par la commission du débat public
 - 1.4.2 L'approche de l'équipe du débat
 - 1.4.3 Les compléments d'informations
 - 1.4.4 Les modalités de participation au débat public

2 | LES AVIS ET ARGUMENTS EXPRIMÉS 30

- 2.1 Les hypothèses du schéma et leurs conséquences sur les travaux à réaliser 31
 - 2.1.1 Des hypothèses climatiques peu contestées 31
 - 2.1.2 Des hypothèses de consommation d'électricité largement débattues 33
 - 2.1.3 Des hypothèses de production d'électricité objets d'intenses discussions 40
- 2.2 Le schéma et l'environnement 43
 - 2.2.1 Atténuer le changement climatique et s'y adapter : des objectifs fédérateurs 43
 - 2.2.2 Investir dans le réseau avec des exigences environnementales 45
 - 2.2.3 La robustesse environnementale du schéma en question 56
- 2.3 Le schéma et le territoire 68
 - 2.3.1 Le principe de priorisation en trois zones a interpellé les publics 68
 - 2.3.2 Le déploiement du réseau confronté aux réalités géographiques et économiques des territoires 68
 - 2.3.3 Du schéma directeur du réseau aux schémas d'aménagement des territoires 73
 - 2.3.4 Des attentes pour une gouvernance mieux partagée 75
 - 2.3.5 Les interconnexions : gouvernance à l'échelle de l'Europe 76
- 2.4 Le coût, le financement et la mise en œuvre du schéma 78
 - 2.4.1 Le coût total du schéma 78
 - 2.4.2 Les questionnements sur certaines composantes du coût 80
 - 2.4.3 Le mode de financement des investissements et l'impact sur la facture des usagers 82
 - 2.4.4 La faisabilité et les conditions de réussite du schéma 86

3 | LES DEMANDES DE CLARIFICATION ET LES RECOMMANDATIONS 90

- 3.1 Demandes de clarifications relatives au schéma 91
- 3.2 Recommandations sur la poursuite de l'information et de la participation du public sur le schéma 93

ANNEXES 94



Le débat en 3 séquences

Lancement du débat du 4 au 11 septembre 2025

Conférence de presse

Ouverture des espaces d'expression

Webinaire d'ouverture du débat



Le déploiement de mi-septembre à mi-décembre 2025

Il a été conçu autour d'une vingtaine d'événements (réunions territoriales, webinaires thématiques, conférences-débats, visites...).



L'approfondissement et la conclusion : début janvier 2026

Cette troisième séquence s'est tenue en janvier 2026. Elle a permis d'apporter des éclairages complémentaires autour des principaux enjeux ayant suscité des questions, interpellations et avis des publics depuis l'ouverture du débat.



Une variété de modes d'information et de participation



Un débat ancré dans les territoires

Plus de 20 évènements organisés
10 webinaires thématiques
Un groupe citoyen
Des outils numériques

- Réunions territoriales
- Conférences débats
- Partenariats avec les écoles et universités¹
- Initiatives partenariales²
- Visites de postes électriques



2

Chiffres clés, arguments échangés, demandes de clarifications et recommandations

Informers les publics



Outils numériques

18 300
visites sur
le site internet
du débat

16 400
utilisateurs sur
Cart'Élec

500
documents du débat
téléchargés

767
parcours
terminés
sur Elec'Quiz

1 000
abonnés
à la newsletter



Réseaux sociaux

2 500
abonnés aux
réseaux sociaux

250
publications
sur les comptes
du débat
(Facebook,
LinkedIn, X)

3 M
vues
des publications
du compte Facebook
du débat



Local

Plus de
20
événements
organisés



Médias

31
retombées
dans les médias

Recueillir les contributions



10
webinaires

Environ
1 000
participantes
et participants



7
rencontres
territoriales

3
visites de poste
électrique

700
personnes



6 000
participants
et participantes au débat

un groupe
de **27**
citoyennes et citoyens
constitué par l'équipe
du débat



376
contributions sur la
plateforme (questions,
avis, commentaires)



8
partenariats
universitaires



169
cahiers d'acteurs

Un débat structuré autour de grands enjeux issus de l'étude de contexte

1

Les hypothèses du schéma et leurs conséquences sur les travaux à réaliser

2

Le schéma et l'environnement

3

Le schéma et le territoire

4

Le coût, le financement et la mise en œuvre du schéma

1

Les hypothèses du schéma et leurs conséquences sur les travaux à réaliser

« Le premier levier par rapport à la lutte contre le changement climatique, c'est la baisse de notre utilisation de l'énergie, donc la sobriété. »

Réunion territoriale du 4 novembre 2025

Entre production et consommation, les hypothèses qui sous-tendent les besoins d'infrastructure font controverse (1)

Des hypothèses climatiques peu contestées.

**D'intenses discussions sur les hypothèses de consommation et de production
Une grande absente très regrettée : la PPE3.**

Sur les hypothèses de consommation :

- **des perspectives de consommation totale d'électricité jugées excessives par une partie du public**
- **des critiques à l'encontre de la forte consommation des centres de données et des unités de fabrication de carburants de synthèse**

Sur les hypothèses de production :

- **des échanges sur les mérites respectifs des énergies renouvelables et du nucléaire,**
- **la contestation du programme d'éoliennes en mer par une partie du public.**

Entre production et consommation, les hypothèses qui sous-tendent les besoins d'infrastructure font controverse (2)

DEMANDES DE CLARIFICATIONS

- Préciser comment les hypothèses de consommation et de production d'électricité seront ajustées dans la version définitive du schéma pour tenir compte des données les plus récentes.
- Préciser la méthode de révision du schéma et d'association du public au cours de sa mise en œuvre au regard notamment des dynamiques de consommation et de production d'électricité.

L'environnement en 3 D

« L'urgence climatique, l'électrification nécessaire ne nous offre pas le luxe de s'affranchir d'autres enjeux environnementaux »

Cahier d'acteur 99

Défi 1 - Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Atténuation du changement climatique

- **Contribution du réseau perçue positivement**
- **Implique que le réseau ne fasse pas obstacle à la transition énergétique**

Adaptation du réseau au changement climatique

- **Nécessité partagée mais à moduler selon vulnérabilités territoriales**
- **Interrogations sur le niveau de résilience face aux tempêtes**
- **Opportunité : un réseau plus sobre, robuste, respectueux des écosystèmes**

Défi 2 - Intégrer les enjeux environnementaux

L'économie des ressources naturelles n'est plus une option

- Appropriation de l'approche globale / empreinte carbone / cycle de vie
- Moyen de renforcer compétitivité et souveraineté industrielle

Ne pas aggraver la perte de biodiversité

- Mesures RTE intéressantes : à préciser, approfondir et compléter
- Privilégier l'évitement des enjeux majeurs

Réseau et paysage : toutes et tous concerné.es

- Dynamique et diversité intégrée / Préserver les sites emblématiques
- Support d'une approche sociétale des projets / Intégrer l'expertise citoyenne

Vigilance sur la santé humaine et la santé animale

- Permanence des inquiétudes sur les effets des ondes électro-magnétiques
- Préoccupations relatives aux impacts sur la santé mentale / bien-être

Défi 3 - Accroître la robustesse environnementale du schéma

Les impacts du réseau actuel sous-évalués ?

- Impacts du réseau actuel non présenté / Inquiétudes sur avifaune
- Efficacité des mesures ERC incertaine / Quelles méthodes de suivi ?

Deux principes contradictoires : évitement des enjeux et parti pris de l'aérien pour les nouvelles lignes THT

- Quels principes pour éviter les enjeux majeurs ? espaces protégés / emblématiques
- Contre intuitif et contradictoire avec l'évitement des enjeux
- Attente d'un panel de solutions au stade schéma

Faible crédibilité des mesures compensatoires

- Pas d'anticipation au stade schéma et confusion compensation / accompagnement

Repenser l'ambition environnementale du schéma

- Saut conceptuel intégrant l'association des citoyens pour sécuriser les projets

Construire un programme de connaissances et de suivi des impacts

Le schéma et l'environnement

DEMANDES DE CLARIFICATIONS

Présenter un bilan environnemental détaillé du réseau actuel

Clarifier la démarche Eviter – Réduire – Compenser - Suivre :

- enjeux territoriaux à éviter prioritairement, alternatives techniques à proposer
- comité national avifaune décliné en région ?
- lignes directrices pour anticiper les mesures de compensation
- moyens pour suivre le bilan environnemental du schéma

Plan d'amélioration des connaissances relatives aux impacts du réseau

Enjeux de santé mentale des populations

Devenir des infrastructures déposées

Évaluation externe des démarches d'économie circulaire des fournisseurs

Faisabilité d'un Plan paysage pour la transition énergétique et écologique

Faisabilité des diagnostics électriques et sanitaires des élevages

Le schéma et le territoire

« Si demain on n'a pas assez de réseau pour pouvoir coller aux usages qui vont se développer, j'ai peur que nos territoires soient encore une fois bien esseulés. »

Limoges - Réunion territoriale du 4 novembre 2025.

Le schéma et le territoire

Des doutes sur l'égalité de traitement entre les territoires

- **Zones P1-P2-P3 vues comme une hiérarchie de priorités de nature à accentuer les déséquilibres territoriaux**
- **Risque de renforcements et de raccordements à plusieurs vitesses.**

Un appel à une gouvernance mieux partagée

- **La gouvernance du système électrique obscure aux yeux de nombreux élus locaux et citoyens**
- **Des processus de décision, diffus et méconnus**
- **Redéfinir les critères de raccordement au réseau : maturité des projets, pertinence territoriale, environnementale, intérêt stratégique...**

Le schéma et le territoire

Le réseau un impensé de la planification territoriale

- **Inexistence de liens entre le schéma et les documents de planification territoriale : SCOT – SRADDET**
- **Faire du schéma un outil d'accompagnement des dynamiques territoriales : visibilité et répartition de l'offre répartie sur le territoire - zones propices intégrée aux documents de planification**
- **Enjeu : rapidité de mise en œuvre des projets.**
- **Écarts inquiétant avec les Schémas régionaux pour le raccordement des énergies renouvelables**

L'échelle européenne avec les interconnexions

- **Intérêt stratégique admis**
- **L'adéquation entre programmation et règles européennes débattue**
- **Quelle opportunité des nouvelles interconnexions si les pays voisins accentuent leur production d'électricité renouvelable**

Le schéma et le territoire

DEMANDES DE CLARIFICATIONS

Le déploiement du schéma dans les territoires

- Devenir des zones P3 et territoires hors zones prioritaires
- Articulation avec les documents d'aménagement des territoires
- Articulation avec les Schémas régionaux de raccordement des énergies renouvelables (S3REnR),
- Modalités d'association des autorités compétentes et des acteurs

L'évolution des conditions et de la gouvernance du raccordement au réseau

- Critères de hiérarchisation des projets (maturité, pertinence, ancienneté...)
- Modalités de décision

Le coût, le financement et la mise en œuvre du schéma

« Comment seront financés les 100 milliards d'euros d'investissements que RTE envisage de mener sur le réseau ? Et finalement, quel en sera l'impact sur la facture d'électricité des citoyens ? »

Webinaire du 11 septembre 2025

Des inquiétudes s'expriment sur le coût du programme et sur la capacité de l'industrie et de ses personnels à le mettre en œuvre (1)

Des critiques sur les coûts induits par le raccordement des sites de production et de consommation d'électricité dont les hypothèses de développement sont elles-mêmes critiquées.

Des craintes sur les conséquences de l'augmentation des tarifs de réseau.

Une satisfaction à l'égard de la visibilité apportée par le SDDR en matière de planification des travaux...

... tempérée par une inquiétude quant à la possibilité de mobiliser les importantes ressources humaines nécessaires à leur réalisation

Une attente confirmée de structuration de la filière professionnelle

Des interrogations sur la disponibilité des matériaux

Des inquiétudes s'expriment sur le coût du programme et sur la capacité de l'industrie et de ses personnels à le mettre en œuvre (2)

DEMANDES DE CLARIFICATIONS

- Jusqu'à quand auront lieu les augmentations annuelles de 1 % de la partie « Réseau » de la facture des usagers ?
- Présenter un tableau du niveau de dépendance ou inversement d'indépendance pour une série de sujets d'approvisionnement en matériaux, matériels et moyens humains de réalisation.

Des interrogations sur le niveau d'ambition des interconnexions européennes et même sur leur principe

Deux visions opposées :

- Une partie du public souligne les bénéfices des interconnexions en matière de sécurité d'approvisionnement et de possibilités d'exportation d'électricité.
- Pour une autre partie, le développement des interconnexions se ferait au détriment de la maîtrise de la consommation électrique, s'opposerait à la souveraineté nationale et serait inutile compte tenu de l'augmentation escomptée des capacités de stockage.

Des avis divergents ont par ailleurs été exprimés sur l'impact du développement des interconnexions sur la facture des usagers.

À l'échelle européenne, les interconnexions ont soulevé la question de la concurrence possible entre transit international et desserte « domestique », sous l'angle des investissements et de leur priorité, au détriment de l'urgence exprimée quant aux renforcements et aux raccordements des territoires français.

Enfin, la différence entre l'approche volontariste de la Commission européenne et les propositions limitées de RTE à propos de nouvelles interconnexions a été relevée.

Des interrogations sur le niveau d'ambition des interconnexions européennes et même sur leur principe

DEMANDE DE CLARIFICATION

- **Sur les interconnexions : comment RTE envisage de résoudre la divergence entre le programme du Paquet Réseau 2025 de la Commission européenne et sa décision, exprimée dans le DMO, de ne pas réaliser de nouvelles interconnexions ?**

La commission recommande

- De renforcer la lisibilité des différents modes de consultation du public et leur articulation (phasage, cohérence...).
- De regrouper sur le site internet de RTE tous les éléments relatifs au Schéma (comptes rendus, bilans, rapports et avis).
- De mettre en oeuvre des modalités d'information et de participation du public dès la phase d'élaboration pour chaque projet conçu en application du schéma et de poursuivre l'association du public jusqu'à la phase de réalisation du projet.
- De poursuivre une information continue et une participation du public pendant toute la durée du schéma.



Temps d'échanges

Vos questions et réactions sur le compte rendu et le bilan du débat

Conclusion

Et après le débat ?

- RTE dispose de 3 mois (soit d'ici le 14 juin 2026) pour préciser la manière dont les enseignements du débat auront été pris en compte, répondre aux recommandations de l'équipe du débat et rendre publique sa décision quant aux conditions de la poursuite du SDDR.
- Le suivi de ces recommandations sera alors réalisé par la CNDP et les garant-e-s de la concertation continue jusqu'à la procédure de participation du public par voie électronique (PPVE).





DĒBAT
PUBLIC

BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Merci pour votre attention !

16.03.2026